

Incarcéré à trois reprises à la prison centrale de Libreville pour vol Le tristement célèbre Jack fait à nouveau parler de lui

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

ROCK Mabicka Mboumba, alias Jack, connu des milieux judiciaires pour avoir déjà séjourné à trois reprises à la prison centrale Libreville pour vol, vient une fois de plus de faire parler de lui. En mal.

En effet, ce délinquant de 28 ans a été interpellé par la Brigade anticriminalité (Bac) sud-est, il y a quelques jours, au quartier Ozangué, avec un présumé complice nommé Steven Odounga, alias Prince, lui aussi repris de justice.

Les deux compères auraient braqué des clients dans un café situé au quartier Glass. Le jour des faits, il est 22 heures quand Jack, à bord du véhicule appartenant à sa mère, sillonne, en compagnie de trois complices, le quartier, certainement à la recherche de "proies".

Ayant aperçu deux clients à l'intérieur d'un café, un sac posé sur leur table, ils s'arrêtent. Puis, Prince descend de la voiture, s'introduit dans l'établissement, brandissant une arme blanche. Craignant pour leur vie, les deux victimes choisissent de ne pas réagir. Il ne reste donc à l'intrus qu'à s'emparer de l'objet qu'il convoite, avant de rejoindre ses trois acolytes dans la voiture et de disparaître avec eux.

INVESTIGATIONS • Ce coup leur rapporte gros. En



Photo : Abel Eyeghe Ekore

Rock Mabicka Mboumba, alias Jack, l'un des célèbres voleurs à la tire de Libreville, ne semble pas prêt à renoncer à son "job".



Photo : Abel Eyeghe Ekore

Même ses dernières arrestations...



Photo : AEE/L'Union

...ne semblent pas le freiner dans son élan.



Photo : Abel Eyeghe/L'Union

Son complice présumé, Steeven Odounga, alias Prince, récidiviste, a été incarcéré avec lui.

effet, dans le sac volé, se trouvent de nombreux billets de banque. Soit une somme de 1,5 million de francs CFA, 500 euros et 300 dollars que les quatre compères se partagent à leur arrivée dans leur quartier général, situé au Pont d'Akébé.

Suite à une plainte déposée dans ses locaux par les deux victimes, la Brigade anticriminalité ouvre une enquête. Les investigations menées dans la ville conduisent les limiers sur la piste de Rock Mabicka Mboumba. Ce dernier et son lieutenant Steven

Odounga sont mis hors d'état de nuire, deux jours seulement après la commission des faits.

Au terme de l'enquête préliminaire, les deux mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de première instance de Li-

breville. Après audition, ils ont été placés sous mandat de dépôt dans un univers carcéral qu'ils connaissent finalement bien, pour y avoir déjà séjourné plusieurs fois. Leurs deux complices présumés, actuellement en fuite, sont activement recherchés.

Agression à Makokou

Un ancien taulard agresse un jeune homme à Zoatab

SCOM
Libreville/Gabon

LE récent séjour de Tony Yero Tall Tamboura à la maison d'arrêt de Makokou ne semble pas avoir émoussé son ardeur pour les palabres. Et pour cause ! Ce Gabonais, âgé de 23 ans, a renoué avec cet univers carcéral, le mercredi 13 mars, à la suite d'une rixe. Et l'on apprend que la violence des coups reçus par son adversaire, Geordy Madrice Tsieyi Massako, 20 ans, élève dans un lycée de la place, a été telle que le malheureux a frôlé le pire. Il s'en est tout de même sorti avec vingt jours d'incapacité temporaire de travail (ITT).

Les faits remontent à la nuit du samedi 2 mars à Zoatab, un quartier chaud de la commune de Makokou. Selon une source militaire, c'est précisément après que Geordy Madrice Tsieyi Massako et un de ses



Photo : DR

Tony Yero Tall Tamboura est de retour...

frères, après avoir fait leurs emplettes, ont déposé, aux alentours de 21 heures, du côté de l'école de santé, une partie des vivres achetés quelque temps auparavant. Au sortir de là, Batsetse, leur aîné, en les accompagnant, leur propose de prendre un verre dans le troquet "Le Badamier". Puis, la soirée se poursuit au bar "Chez Petit Kodjo", situé au carrefour Zoatab. C'est là que l'aîné de la fra-

trie fait la rencontre de son vieil ami Tony Yero Tall Tamboura. La discussion entre les deux amis tire en longueur, au point d'exacerber Tsieyi Massako et son autre frère, las d'être assis dans le bistrot sans pour autant passer commande. Geordy Madrice Tsieyi Massako ressort un moment pour signifier à son grand frère la gêne que son pote et lui causent ainsi au reste du groupe.

ALTERCATION • Sauf que



Photo : Vianney Madzou/L'Union

... à la prison centrale de Makokou.

pour Yero Tall Tamboura, la remarque du petit frère à son ami Batsetse équivaut à un manque de respect. Après un échange quelque peu virulent, il pousse violemment Geordy Madrice Tsieyi Massako, qui se retrouve au sol. L'altercation est maîtrisée par des témoins. Peu de temps après, sur le chemin du domicile familial, Massako est une fois de plus attaqué par son agresseur armé d'un couteau et d'une bou-

teille. "Yero Tall Tamboura a asséné à sa victime un coup de machette à la hauteur du visage, tout en lui flanquant la bouteille sur le flanc gauche de l'abdomen. Avant de prendre ses jambes à son cou", croit savoir une source autorisée. Le délinquant, qui a pris la fuite après son forfait, a finalement été neutralisé par la Police judiciaire (PJ), le mercredi 6 mars, soit quatre jours plus tard.

Faits d'ailleurs

Sous l'emprise de la drogue, elle tue son bébé en l'allaitant

Brandi Froeba, 35 ans, est accusée d'avoir tué son bébé en l'allaitant alors qu'elle était sous l'emprise de la drogue. En août 2018, cette mère de famille résidant en Louisiane (Etats-Unis) avait appelé la police pour dire que son bébé de six semaines était inconscient. La petite fille avait été transportée à l'hôpital où son décès avait été constaté. Une autopsie avait été pratiquée et avait révélé que la petite Daisy avait succombé à une overdose de méthamphétamine. La maman s'est livrée à des tests qui ont confirmé qu'elle avait consommé cette drogue. En 2016, le troisième enfant de Froeba avait déjà été contrôlé positif aux opiacés et à la marijuana. Les autorités lui avaient alors conseillé vivement de ne pas allaiter son bébé en prenant des stupéfiants.

Des enfants à la merci... sexuelle de leurs parents

Le 8 mars dernier, une fillette de 4 ans résidant en Floride (Etats-Unis) a révélé à la police que son père avait abusé d'elle à plusieurs reprises. Justin Ritchie, 36 ans, lui a imposé des relations sexuelles orales et l'a violée avec une brosse à dents électrique. Le trentenaire a été interpellé et, dans son téléphone portable, les enquêteurs ont découvert dix vidéos pornographiques mettant en scène son ex-petite amie Audra et le fils de cette dernière âgé d'un an. Lorsque les vidéos ont été tournées, cette femme de 34 ans travaillait dans le Michigan, avant de déménager en Floride où elle était enseignante dans une école maternelle. Elle a avoué les avoir produites avant de les envoyer à Justin qui fantasmaient sur l'abus sexuel d'enfants. Quand Audra a déménagé en Floride, le couple s'est séparé un an après car Justin refusait de quitter sa femme.

Une pierre de 40 kg se détache d'une falaise et tue un enfant

A Niederurnen (Suisse), un enfant, âgé de 5 ans, jouait avec ses camarades, âgés de 3 à 9 ans, dans la forêt lorsqu'une pierre de 40 kg s'est détachée d'une falaise et lui est tombée sur la tête. Le petit est décédé des suites de ses blessures. Une enquête est en cours afin de déterminer les circonstances exactes de ce drame.